



MORTIER DE MONTAGE BÉTON CELLULAIRE BRIQUE DE VERRE

POUR MONTAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

- Montage
- Ragréage
- Réparation d'épaufrures
- Rendement : 2 à 8 m² par sac de 25 kg selon la largeur des blocs à assembler

25 kg

Blanc

INTÉRIEUR
EXTÉRIEUR



PRÉPARATION DU SUPPORT

Les éléments de maçonnerie doivent être stables, solides, propres (éliminer toutes parties dégradées ou peu cohésives ainsi que toutes substances pouvant nuire à l'adhérence, telles que graisse, huiles, poussières...). Les blocs doivent être humidifiés s'ils sont très poreux et/ou s'ils sont utilisés par temps chaud. Une humidification est également conseillée avant d'effectuer un ragréage.

PRÉPARATION DU MORTIER

Dans un récipient propre, verser 5,5 à 6 litres d'eau par sac de 25 kg. Verser progressivement le produit et mélanger, de préférence avec un malaxeur électrique à rotation lente, pendant 1 à 2 minutes jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène. Laisser reposer 1 à 2 minutes puis remalaxer avant l'utilisation. La gâchée est utilisable pendant 2 à 3 heures à + 20°C. Ce délai est raccourci par temps chaud et rallongé par temps froid.

APPLICATION DU MORTIER

Pour le montage des blocs

Appliquer COLLE BÉTON CELLULAIRE avec une spatule crantée afin d'obtenir une épaisseur finale d'environ 3 mm sur la partie supérieure des blocs en place et sur la tranche des blocs à positionner. L'application est facilitée par l'utilisation de spatules crantées de la même largeur que les blocs.

N'étaler COLLE BÉTON CELLULAIRE que sur une surface pouvant être recouverte dans un délai de 10 minutes (temps ouvert à + 20°C). Ce délai est raccourci par temps chaud et rallongé par temps froid. Le délai d'ajustabilité après mise en place d'un bloc est de 5 minutes à + 20°C.

Pour le ragréage des cloisons

Appliquer COLLE BÉTON CELLULAIRE à la lisseuse, en épaisseur maximale de 10 mm. Après quelques minutes, il est possible de réaliser la finition à l'aide d'une taloche éponge. Afin d'assurer un bon transfert sur le support, il est conseillé d'appliquer une première passe de COLLE BÉTON CELLULAIRE tirée à zéro, et de ragréer ensuite en exerçant une pression avec la lisseuse afin d'assurer la parfaite adhérence du mélange au support. Le ragréage peut être recouvert après 24 heures à + 20°C.

Pour la réparation d'épaufrures

Mélanger 1 volume de sable fin et propre avec 2 volumes de COLLE BÉTON CELLULAIRE et appliquer à la lisseuse ou à la truelle. Laisser sécher 24 heures à + 20°C avant recouvrement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps froid ou temps de pluie :

- les blocs collés avec COLLE BÉTON CELLULAIRE doivent être protégés de la pluie pendant minimum 24 heures et du gel durant 5 à 7 jours après la pose.
- gâcher avec de l'eau tempérée.
- stocker les produits à l'abri du froid et de l'humidité.

Par temps chaud et/ou fort vent :

- stocker le produit dans un endroit frais.
- humidifier légèrement le support.
- s'assurer que l'adhésif appliqué est toujours « frais » et qu'aucune pellicule ne se soit formée en surface. Si c'est le cas, retravailler la colle avec la spatule.

La température d'application doit être comprise entre + 5°C et + 30°C. Les blocs collés avec COLLE BÉTON CELLULAIRE doivent être protégés de la pluie pendant un minimum 24 heures et du gel durant 5 à 7 jours après la pose. Les délais indiqués correspondent à une température de + 20°C. Ils sont rallongés par temps froid et raccourcis par temps chaud.

NETTOYAGE

Le mortier frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine mécaniquement.

RENDEMENT

Montage de blocs de 20 cm de haut :

Épaisseur du bloc (cm)	7	12,5	15	20	25	30
Rendement (m ² par sac de 25 kg)	8	5,5 à 8	4,5 à 6	3,5 à 5	2,5 à 4	2 à 3

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine, à l'abri de l'humidité, à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage. Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) N. 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47.

STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ. PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Contient du ciment